



**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS  
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT  
AU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2022  
POUR L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA**

Il est ouvert au titre de l'année 2022 un recrutement sans concours d'adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de la transition écologique pour l'administration supérieure des îles Wallis et Futuna.

Le nombre de poste ouvert est de 1 (un) :

Lieu du poste	Service	Intitulé du poste	Caractéristiques du poste
Wallis	Service des affaires maritimes, des ports, des phares et balises	Secrétaire administratif	- Tâches de secrétariat - Création et suivi administratif du livret maritime en conformité avec les directives 185 sur les pièces d'identité des gens de mer, - Saisie, engagement, bon de commande et traitement, liquidation et suivi des paiements factures - Saisie et suivi du registre des immatriculations des navires de plaisance - Etablissement et suivi des ETA et ETD pour les rotations des navires à Wallis (commerce, pétrolier, butanier).

L'ouverture des inscriptions est fixée au mardi 1<sup>er</sup> novembre 2022 à 12h (heure de Wallis et Futuna).  
La clôture des inscriptions est fixée au jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 à 12h (heure de Wallis et Futuna).

Les candidats doivent présenter un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- un formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé (disponible sur le site de l'administration supérieure : [www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)) ;
- un curriculum vitae détaillé du candidat indiquant le niveau d'études ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés :

- soit par courriel à : [srh-wf@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:srh-wf@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)
- soit au service des ressources humaines de l'Administration supérieure – bureau Etat. (9h-12h / 14h-16h).

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne pourra être pris en considération.

Les dossiers déposés dans le délai susmentionné sont examinés par une commission de sélection, dont la composition sera fixée ultérieurement. Cette commission procède à partir du lundi 12 décembre 2022 à l'audition des candidats sélectionnés lors d'un entretien oral d'une durée de 15 minutes. La commission de sélection siège à Wallis.

Seules les personnes dont la candidature aura été présélectionnée seront convoquées pour un entretien avec la commission de sélection.

A l'issue des entretiens, la commission de sélection arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'administration supérieure des Îles de Wallis et Futuna à l'adresse électronique suivante : [srh-wf@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:srh-wf@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)